

Bruxelles, le 11 décembre 2003
PRE 080/03 (Presse)

Le Conseil de l'Union européenne tiendra sa 2555e session (**AGRICULTURE ET PECHE**) les 17, 18 et éventuellement le 19 décembre 2003 au Bâtiment Justus Lipsius à Bruxelles, sous la Présidence de **M. Giovanni ALEMANN**O, Ministre des Politiques Agricoles et Forestières de la République Italienne. La session du Conseil débutera le 17 décembre à 10h00.

Les travaux du Conseil porteront sur les questions suivantes :

PECHE

- Les possibilités de pêche et les conditions associées pour certains stocks halieutiques et groupes de stocks halieutiques, applicables dans les eaux communautaires pour 2004 et, pour les navires communautaires, dans des eaux soumises à des limitations de captures
 - Proposition de règlement du Conseil
 - = Adoption

- Mesures de reconstitution des stocks de cabillaud
 - Proposition de règlement du Conseil
 - = Accord politique

- Mesures de reconstitution du stock de merlu du nord
 - Proposition de règlement du Conseil
 - = Orientation générale

- Les prix d'orientation et les prix à la production communautaire pour certains produits de la pêche, pour la campagne de pêche 2004
 - Proposition de règlement du Conseil conformément au règlement (CE) n° 104/2000
 - = Adoption

AGRICULTURE

- La protection des animaux en cours de transport et opérations annexes
 - Proposition de règlement du Conseil modifiant les directives 64/432/CEE et 93/119/CE
 - = Orientation générale

- Système d'identification et d'enregistrement des animaux des espèces ovine et caprine
 - Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CEE) n° 3508/92
 - = Adoption

- Contrôles officiels des aliments pour animaux et des denrées alimentaires
 - Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil
 - = Approche générale commune

- Limites maximales applicables aux résidus de pesticides présents dans les produits d'origine végétale et animale
 - Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil
 - = Etat des travaux

- Propositions de règlements du Conseil (Tabac, huile d'olive, coton, houblon)
 - a) modifiant le règlement (CE) n° 1782/2003 établissant des règles communes pour les régimes de soutien direct dans le cadre de la politique agricole commune et établissant certains régimes de soutien en faveur des agriculteurs
 - b) portant organisation commune des marchés dans le secteur de l'huile d'olive et des olives de table et modifiant le règlement (CEE) n° 827/68
 - = Débat d'orientation

- Offre et livraison à la consommation humaine directe de certains vins importés susceptibles d'avoir fait l'objet de pratiques œnologiques non prévues par le règlement (CE) n° 1493/1999
 - Proposition de règlement du Conseil modifiant le règlement (CE) n° 1037/2001
 - = Adoption

*
* *

Une conférence de presse portant sur les sujets "Agriculture" aura lieu le mercredi 17 dans la soirée.
Une conférence de presse du Président du Conseil aura lieu à l'issue des travaux.
